

10 octobre 2017 - Journée mondiale contre la peine de mort

Pauvreté & Justice, un duo mortel

"Nous ne devrions pas oublier que le droit inviolable à la vie que Dieu nous offre, appartient aussi au criminel." (Pape François dans son message au 6° Congrès mondial contre la peine de mort 2016)

La journée mondiale contre la peine de mort sera commémorée le 10 octobre prochain pour la 15° fois. Cette année, la Coalition mondiale contre la peine de mort sensibilisera l'opinion publique sur les raisons pour lesquelles les personnes touchées par la pauvreté courent un plus grand risque d'être condamnées à la peine de mort et d'être exécutées. Dans les faits, la peine de mort frappe de manière disproportionnée les couches les plus défavorisées de la population. Selon l'ONG américaine "Equal Justice Initiative", 95% des personnes qui sont condamnées à la peine de mort aux USA, sont de condition économique modeste. "Nous avons un sérieux problème aux États-Unis. Notre système judiciaire est très lié au niveau de prospérité des accusés. Il te traite mieux si tu es riche et coupable que pauvre et innocent."

Dans les autres pays qui appliquent toujours la peine de mort, on trouve une problématique similaire. Pauvreté et peine de mort sont inséparablement liées. Cela a plusieurs causes: pour des accusés risquant la peine de mort, la représentation juridique est vitale. Or, il est souvent impossible à une personne de condition pauvre de pouvoir se payer les services d'un avocat. Quant aux avocats commis d'office, il leur manque souvent les ressources et l'expérience nécessaires pour éviter à leur client la peine de mort. Le statut social seul d'un accusé peut ainsi aboutir à une discrimination et à une condamnation prématurée.

Sur le site www.worldcoalition.org/worldday.html, la Coalition mondiale approfondit cette thématique, entre autres, à l'aide d'une fiche d'information détaillée de dix pages (en anglais et en français).

Lors de deux manifestations prevues en automne 2017, l'ACAT-Suisse, en collaboration avec *lifespark*, met en lumière un autre aspect de la peine de mort: le pardon. Le 30 septembre, aura lieu à Berne un atelier sur ce thème (en anglais) avec Pierre Pradervand, et, début novembre, Bill Pelke de l'Alaska, racontera comment, en accordant son pardon pour le meurtre de sa grand-mère, il a trouvé le chemin menant "de la violence à la guérison". Vous trouverez des détails sur ces deux rencontres passionnantes à la page suivante.



September 2017 – Workshop with Pierre Pradervand [in English] Lasting Happiness is just not possible until one has learned to forgive – completely

Pierre Pradervand, *lifespark* member, adult trainer and longtime professional working with inmates, offers you to participate in a workshop aimed at giving each participant simple tools to better understand and master the dynamics of the forgiveness process.

Forgiveness is first and foremost a gift one grants to oneself. If we live this experience ourselves, we will be able to help our death row correspondents let go of any resentment they may still harbor – towards the system, others involved in their existence, and above all themselves!

Pierre Pradervand has worked for decades in personal development and social justice. His impressive career includes work on nearly every continent, and as a speaker and workshop facilitator, Pierre often gives talks on the topic of how to live differently. In his workshops, he provides personal development tools that empower everyone to find and strengthen their internal anchors.

Plus d'informations à propos de Pierre Pradervand: www.vivreautrement.org

Date and time September 30, 2017 – 10:00 am to 5:00 pm (welcome at 9:45 am)

Place Eglise française réformée, Le Cap / salle Nicolas Manuel,

Predigergasse 3, Berne

Language the workshop will be held in English

Documentary a documentary film on Roger McGowen will be shown to support

Pierre Pradervand's presentation

Meals and drinks will be provided by the organizers, but you're welcome to bring

cakes and cookies for tea-time

General information a collection to help cover the cost of the event will be organized

If you're interested, please register in writing at info@acat.ch or call us: 031 312 20 44.

Deadline to register: September 26, 2017.

Novembre 2017 – Conférence de Bill Pelke Journey of Hope ... from Violence to Healing

Bill Pelke, président et co-fondateur de "Journey of Hope … from Violence to Healing" sera invité en Suisse en novembre 2017 pour donner une conférence. Son organisation, dirigée par des familles de victimes de meurtres, présente, à travers des exposés et des discussions, des alternatives à la peine de mort.

Dans son bestseller "Journey of Hope … from Violence to Healing", il décrit comment, suite au meurtre de sa grand-mère Ruth Elizabeth Pelke, et initialement partisan convaincu de la peine de mort, il a trouvé le chemin du pardon et de la paix et s'engage depuis pour l'abolition de la peine de mort.

Plus de détails: www.journeyofhope.org

Vous trouverez plus d'informations à propos de ces manifestations sur www.acat.ch ou sur Facebook: ACAT Schweiz Suisse Svizzera.

Nous nous réjouissons de votre participation!

Journée mondiale contre la peine de mort, 10.10.2017

Pauvreté & Justice, un duo mortel

La peine de mort en quelques chiffres

- 104 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes.
- 7 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes sauf les crimes exceptionnels, tels que ceux commis en temps de guerre.
- 30 pays peuvent être considérés comme abolitionnistes en pratique parce qu'ils n'ont procédé à aucune exécution depuis au moins 10 ans et semblent avoir pour politique ou pour pratique établie de s'abstenir de toute exécution.
- Ce sont ainsi 141 pays qui ont aboli la peine capitale en droit ou en pratique.
- 57 pays et territoires maintiennent la peine de mort et appliquent ce châtiment.
- 23 pays ont procédé à des exécutions en 2016.
- En 2016, la grande majorité des exécutions ont eu lieu dans 5 pays : la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Irak et le Pakistan.

Agir

Vous pouvez vous engager contre la peine de mort de diverses manières

- Signez et envoyez notre appel urgent de septembre 2017, en faveur d'une personne condamnée à mort.
- Soutenez une personne condamnée à mort aux USA, en commençant un échange de lettres avec elle. L'organisation suisse *lifespark* se concentre depuis 1993 sur les échanges de courrier avec des détenus. Informations et contact: www.lifespark.org, contactus@lifespark.org
- Menez des discussions avec votre entourage ou organisez un stand d'information. Pour monter un stand d'information, une autorisation de la commune est nécessaire. Du matériel d'information est disponible gratuitement auprès du secrétariat de l'ACAT-Suisse.
- Suivez la campagne sur les réseaux sociaux et partagez-la avec vos contacts: #nodeathpenalty
- Participez à l'événement "Cities for Life, Cities Against the Death Penalty", le 30 novembre 2017. Plus d'info sur www. worldcoalition.org/cities.html.

Vous trouverez plus d'informations et des possibilités d'actions sur le thème de la peine de mort sur www.acat.ch ou www.worldcoalition.org.

"Il n'y a pas de peine valable sans espérance! Une peine comme fin en soi, qui ne laisse pas de place à l'espérance, est une forme de torture et non de punition." (Pape François dans son message au 6° Congrès mondial contre la peine de mort 2016)

ACAT-Suisse Speichergasse 29, case postale, 3001 Berne Tél +41 (0)31 312 20 44 info@acat.ch - www.acat.ch IBAN: CH 16 0900 0000 1203 9693 7



